

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

L'association :

Adresse :

Code postal et Ville :

N° de Tél :

Mail :

Représentée par M. ou Mme :

Adresse :

Code postal et Ville :

N° de Tél :

Mail :

TYPE ET LIEU DE LA MANIFESTATION POUR LAQUELLE L'AUTORISATION EST SOLLICITÉE :

Type de manifestation :

Date(s) et heures de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Lieu d'implantation du débit de boissons temporaire :

Horaire début : Horaire Fin :

Date de la demande :

Important : L'autorisation doit être demandée 3 mois avant la manifestation. En cas de 1ère demande merci de joindre les statuts de l'association.

Horaires d'ouvertures au public du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Imprimé à retourner dûment complété à :

Service Occupation du Domaine Public - Mairie d'Alès

Hôtel de Police Municipale – 5 place de l'Hôtel de Ville 30100 Alès

☎ : 04.66.56.11.23 *mail* : odp@ville-ales.fr